

RAPPORT D'ANALYSE AMIANTE DANS LE SABLE

Le 12 août 2025



Dossier # 14355

Lieu de prélèvement : 1350 Dawson Ave, Dorval, QC H9S 2E5

Prélèvement effectué par : Kankandioa Ouoba

Échantillon(s) : 14355 -1 à -10

Registre des modifications

N° de la revision	Date	Description de la modification
0	12 août 2025	Emission du rapport



TABLE DES MATIÈRES

1.	MANDAT	3
2.	INSPECTION	3
3.	RÉSULTATS D'ANALYSE	4
4.	CONCLUSION	5
5.	NORMES ET GUIDES APPLICABLES	6
5.1.	Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec (RSST)	6
5.2.	Le Guide de gestion sécuritaire de l'amiante de la CNESST.....	6
5.3.	Le Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC)	6
6.	MÉTHODOLOGIE.....	7
7.	LIMITATIONS DU RAPPORT	8

ANNEXES

ANNEXE 1 : PHOTOGRAPHIES

ANNEXE 2 : CROQUIS

ANNEXE 3 : CERTIFICAT D'ANALYSES EN LABORATOIRE

Page | 2

ABRÉVIATIONS

CNESST Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

RSST Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec

CSTC Code de sécurité pour les travaux de construction

MSCA Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

ZPSO Zone présentant des similitudes d'ouvrages



Ville de Dorval

M. Jad Kadi

60 Av. Martin

Dorval, QC H9S 3R4

1. MANDAT

Notre compagnie SolAirEau Test Inc. a été mandatée afin de procéder à une analyse de « Fibres d'Amiante », dans le sable utilisé comme produit d'entretien des terrains de tennis en terre battue située au 1350 Dawson Ave, Dorval, QC H9S 2E5.

Cette expertise vise à satisfaire les exigences réglementaires de la CNESST et/ou le code de sécurité pour les travaux de construction, concernant les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

2. INSPECTION

Page | 3

Nous avons effectué cette inspection le 08 août 2025 et nous avons procédé au prélèvement des échantillons sur place le même jour.

Dix échantillons (10) ont été prélevés au total du sable directement sur les terrains de tennis et dans les sacs du produit. Ces échantillons ont fait l'objet d'une étude au laboratoire, afin de déterminer la présence ou non d'amiante dedans.

3. RÉSULTATS D'ANALYSE

Tableau 1. Résultats des analyses de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) en laboratoire.

Échantillon	Identification des matériaux	Type d'amiante	Amiante détecté (> 0.1%)
1 ^{er} Échantillon – Terrain No 1	Sable	n.d. (non décelées)	NON
2 ^e Échantillon – Terrain No 2	Sable	n.d. (non décelées)	NON
3 ^e Échantillon – Terrain No 3	Sable	n.d. (non décelées)	NON
4 ^e Échantillon – Terrain No 4	Sable	n.d. (non décelées)	NON
5 ^e Échantillon – Terrain No 5	Sable	n.d. (non décelées)	NON
6 ^e Échantillon – Terrain No 6	Sable	n.d. (non décelées)	NON
7 ^e Échantillon – Terrain No 7	Sable	n.d. (non décelées)	NON
8 ^e Échantillon – Terrain No 8	Sable	n.d. (non décelées)	NON
9 ^e Échantillon - New Clay Recent	Sable	n.d. (non décelées)	NON
10 ^e Échantillon - New Clay Old	Sable	n.d. (non décelées)	NON



4. CONCLUSION

En conclusion, les échantillons de sable (1 à 10) analysés sur les terrains de tennis et dans les sacs **ne sont pas considérés comme contaminés** car l'analyse en laboratoire **n'a pas montré** de présence de fibres d'amiante dans ces derniers, dépassant le seuil de détection.

Vous trouverez en annexe ci-dessous, le détail du rapport d'analyses en laboratoire.

Préparé par :

François-G. Desrochers-Nemeth,

DEC en Bioécologie

Technicien en Environnement



Vérifié par :

Adnane Ramromi

B.Sc., DESS Génie géologique

Directeur, Sécurité-Environnement





5. NORMES ET GUIDES APPLICABLES

5.1. Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec (RSST)

Certaines obligations réglementaires sont à prendre au niveau de la gestion de l'amiante dans un milieu de travail au Québec. Tel que décrit dans les articles 69.1 à 69.17 de ce règlement, tout matériau, produit, flocage, calorifuge ayant une concentration d'amiante supérieure à 0.1% est considéré comme contaminé par ce dernier. Une inspection est obligatoire pour tout bâtiment construit avant le 15 février 1990 afin de localiser les flocages et /ou construit avant le 20 mai 1999 afin de localiser les calorifuges.

5.2. Le Guide de gestion sécuritaire de l'amiante de la CNESST

Ce guide décrit les dispositions à prendre par rapport aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA), les flocages et les calorifuges. Ce guide définit également les responsabilités des propriétaires et des employeurs lors des travaux en présence d'amiante. Le concept de « Zone présentant des similitudes d'ouvrage » (ZPSO) est expliqué en détail dans le guide et précise le nombre d'échantillons à prélever par ZPSO en fonction du type de matériau, de la surface considérée et d'autres paramètres listés.

Page | 6

5.3. Le Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC)

Le code de sécurité indique les mesures à prendre lors des travaux de démolition et de décontamination dans des zones de travaux susceptible d'émettre de la poussière d'amiante. Ce code précise également le protocole de sécurité (appareils de protection respiratoire, enceintes de travail à pression négative avec accès contrôlé, etc.) à mettre en place en fonction des différentes catégories de chantier (risque faible, modéré ou élevé) auxquels les travailleurs peuvent faire face, ainsi que le rôle de l'employeur pendant ces types de travaux.



6. MÉTHODOLOGIE

Au Québec, certaines dispositions du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST, article 62 et section IX.1) et du code de sécurité pour les travaux de construction (**CSTC, section 3.23**), s'appliquent lorsque la concentration d'amiante dans les matériaux ou les produits est d'au **moins 0,1 %**.

Pour détecter les fibres d'amiante dans les matériaux en vrac ou dans les poussières déposées (**vermiculite, matériaux de construction, etc.**), plusieurs échantillons sont prélevés et le nombre dépend de la nature des matériaux ainsi que la réglementation en vigueur. Chaque échantillon est mis séparément dans un sac hermétiquement fermé, et tous les échantillons sont ensuite envoyés au laboratoire pour une analyse au **microscope** selon la **méthode analytique 244-3 de l'IRSST** (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail).

Si plusieurs échantillons de même nature sont prélevés dans une même zone (**ZPSO**), on considère que tout le matériau est contaminé si l'analyse en laboratoire montre la présence de fibres d'amiante dans au moins un échantillon.

NB. Une analyse par microscopie électronique à transmission (**MET**) selon la méthode d'analyse (**MA IRSST 244-3/NYS NOB 198.4**) peut être requise pour certains matériaux contenant des fibres fines d'amiante, comme les **tuiles de plancher**.



7. LIMITATIONS DU RAPPORT

Le rapport présente uniquement les résultats de laboratoire relatifs aux échantillons prélevés par le personnel de SolAirEau TEST ou ses sous-traitants mandatés à cet effet lors des inspections sur le terrain, et/ou des mesures effectuées sur place par ces derniers. Aucune reproduction, aussi bien partielle ou totale, de ce rapport n'est autorisée, sans le consentement et l'approbation du signataire autorisé.

L'interprétation finale du rapport se base sur les résultats d'analyses en laboratoire, sur l'ensemble des informations données par le client s'il y a lieu (informations verbales, documents disponibles) et sur les observations techniques réalisées lors de l'inspection.

SolAirEau TEST a procédé à une expertise de qualité, qui respecte et répond aux règles de la réglementation applicable. Les résultats présentés dans ce rapport se limitent strictement au moment de l'inspection et à l'emplacement précis des prélèvements.

Page | 8

L'intégralité des propos tenus dans ce rapport ont uniquement une valeur technique et scientifique, et ne peuvent en aucun cas s'apparenter à un avis juridique. SolAirEau TEST a rédigé ce rapport en vue qu'il soit présenté, fourni et utilisé spécifiquement pour son client, et les autres mandataires pour les fins auxquelles il est destiné.

SolAirEau TEST n'est pas tenue responsable si les résultats sont erronés à cause de la dissimulation volontaire ou la non-disponibilité d'une information pertinente.

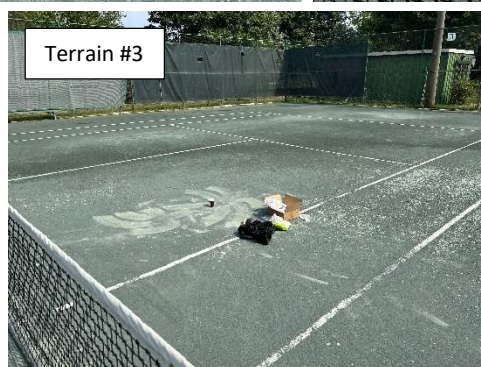
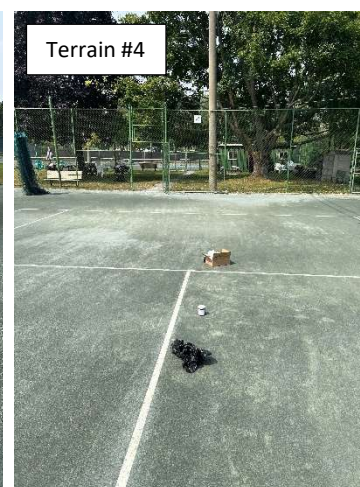
Si un tiers décide d'utiliser ce rapport, ou bien, qu'un tiers tire une décision basée sur ce rapport, il en est le seul responsable et n'engagera aucunement la responsabilité de SolAirEau TEST.

SolAirEau TEST ne pourra être tenu responsable si une décision qui serait prise par un tiers sur la base de ce rapport entraînerait des dommages divers.

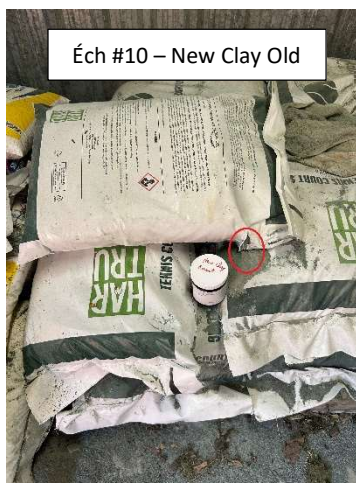


ANNEXE 1 :

PHOTOGRAPHIES



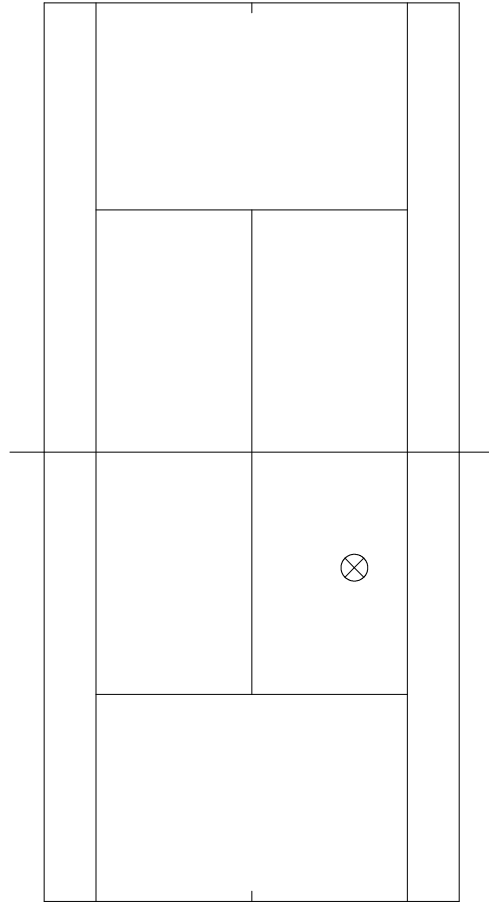
Photos 1 à 8. Localisations des échantillons prélevés des terrains de tennis dans le parc.



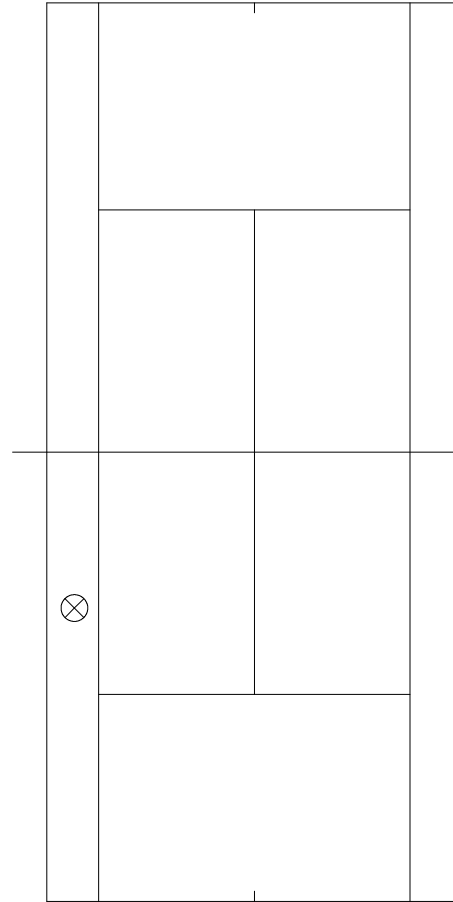
Photos 9 et 10. Localisations des échantillons prélevés des sacs.



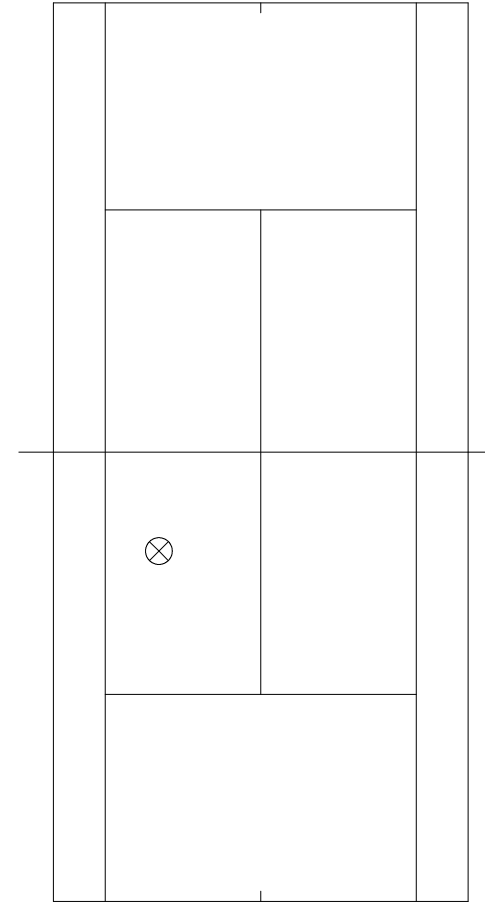
ANNEXE 2 : CROQUIS



Terrain 1



Terrain 2



Terrain 3

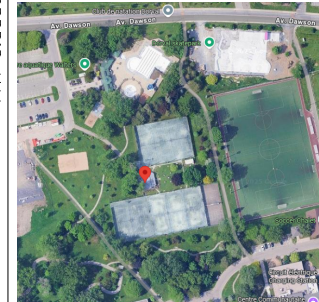
Amiante dans le sable

Informations de contact
 Site Web: www.solaireau.ca
 Adresse:
 121 Bd Crémazie O #300,
 Montréal, Qc H2N 1L5
 Téléphone: (514) 509-5283
 Courriel:
adnane.ramromi@solaireau.ca

Légende

⊗ Emplacement
approximative des
échantillons

Vue Satellite



Adresse du Projet:
 1350 Av. Dawson,
 Dorval, QC H9S 2E5

Client(s):
 Ville de Dorval
 Jad Kadi

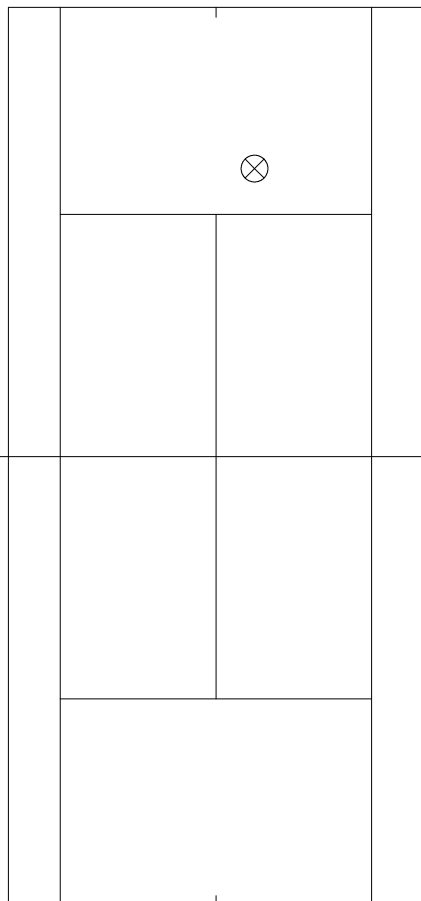
Date Travaux: 08-08-2025

Dessiné Par: K. Ouoba

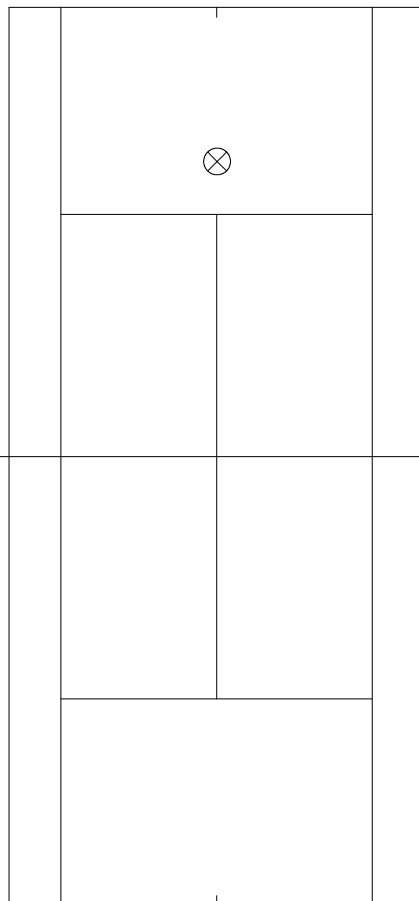
Vérifié Par: A. Ramromi

N° de Projet: 14355

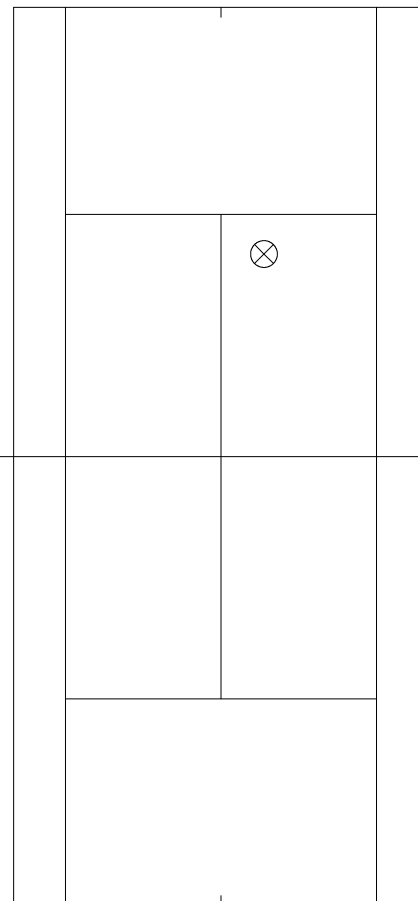
Date Dessin: 12-08-2025



Terrain 6



Terrain 5



Terrain 4

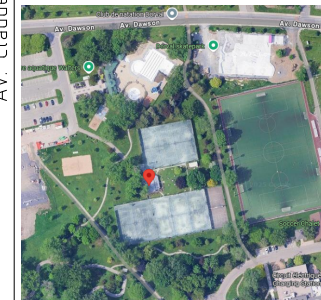
Amiante dans le sable

Informations de contact
 Site Web: www.solaireau.ca
 Adresse:
 121 Bd Crémazie O #300,
 Montréal, Qc H2N 1L5
 Téléphone: (514) 509-5283
 Courriel:
adnane.ramromi@solaireau.ca

Légende

⊗ Emplacement
approximative des
échantillons

Vue Satellite



Adresse du Projet:
 1350 Av. Dawson,
 Dorval, QC H9S 2E5

Client(s):
 Ville de Dorval
 Jad Kadi

Date Travaux: 08-08-2025

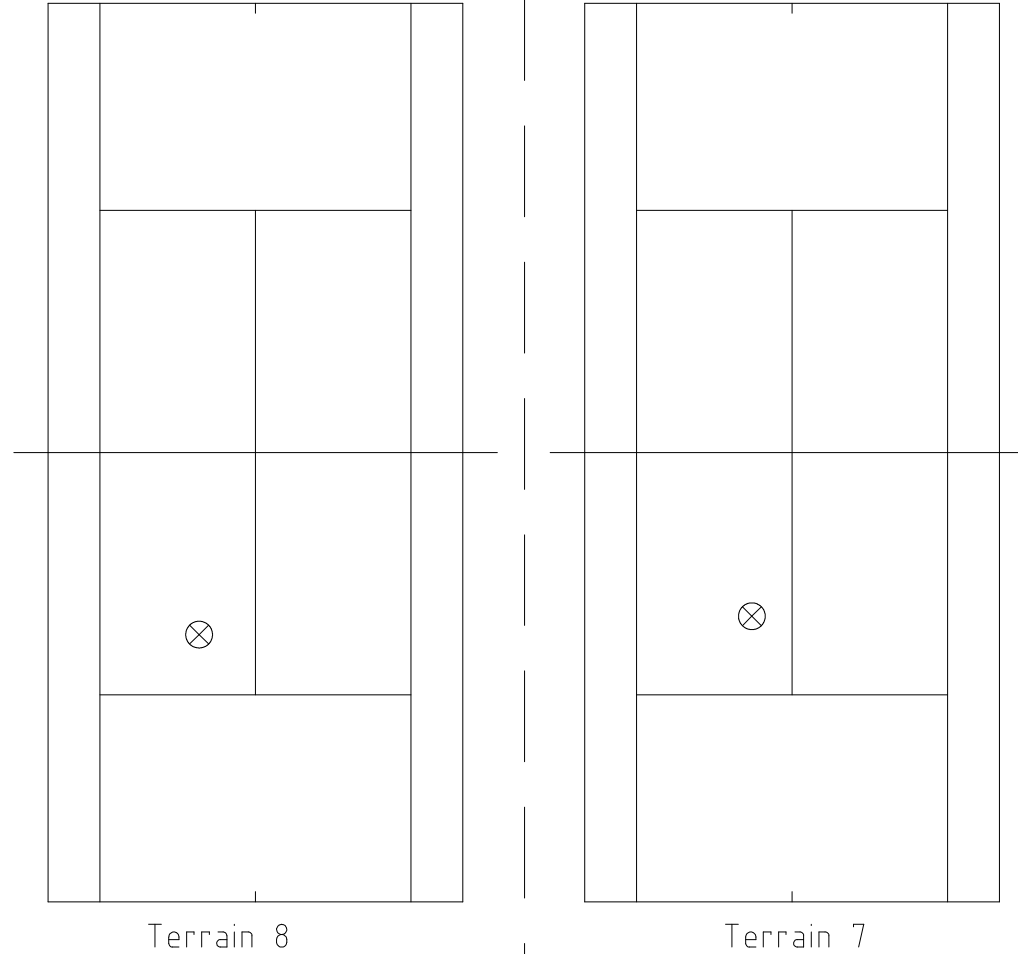
Dessiné Par: K. Ouoba

Vérifié Par: A. Ramromi

N° de Projet: 14355

Date Dessin: 12-08-2025

Av. Claude



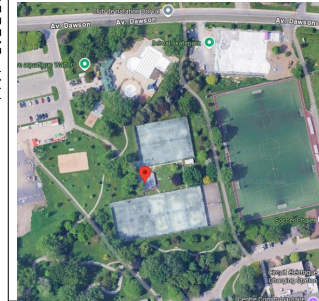
Amiante dans le
sable

Informations de contact
Site Web: www.solaireau.ca
Adresse:
121 Bd Crémazie O #300,
Montréal, Qc H2N 1L5
Téléphone: (514) 509-5283
Courriel:
adnane.ramromi@solaireau.ca

Légende

⊗ Emplacement
approximative des
échantillons

Vue Satellite



Adresse du Projet:
1350 Av. Dawson,
Dorval, QC H9S 2E5

Client(s):
Ville de Dorval
Jad Kadi

Date Travaux: 08-08-2025

Dessiné Par: K. Ouoba

Vérifié Par: A. Ramromi

N° de Projet: 14355

Date Dessin: 12-08-2025

Av. Claude



ANNEXE 3 :

CERTIFICAT D'ANALYSES EN LABORATOIRE

Mme. Katreen ALJOT
GROUPE SOLAIREAU
 121, Crémazie Ouest #100
 Montréal, Québec
 H2N 1L5

CERTIFICAT NO.: 252886

RAPPORT D'ANALYSE

MÉTHODE DE CARACTÉRISATION :

I.R.S.S.T. MA-244 (Caractérisation des fibres dans les poussières déposées ou dans les matériaux en vrac)

Microscopie à lumière polarisée (MLP)

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE : 3 à 10 grammes de substance

SENSIBILITÉ : fibres > 5 µm de longueur et > 0,5 µm de diamètre

MÉTHODE DE QUANTIFICATION :

Estimation visuelle

SENSIBILITÉ : < 1 % (V/V)

La gamme de concentrations de fibres pouvant être rapportée sur le rapport est la suivante:

a - n.d. (Non décelées: pas d'évidence de la présence de fibres dans au moins 9 montages).

b - Traces (Présence de 4 fibres et moins sur l'ensemble des 9 montages: contamination possible de l'échantillon).

c - <1 % (présence de 5 fibres et plus sur l'ensemble des 9 montages).

d - De 1 % à 100 % par gamme de concentrations.

Les deux dernières gammes (c et d) confirment la présence d'amiante dans l'échantillon.

Client :	GROUPE SOLAIREAU
Date d'Émission :	12 AOÛT 2025
Date de Réception :	08 AOÛT 2025 PM
Date d'Analyse :	11 AOÛT 2025
Analysé par :	DIANA SERNA
No. B.C. :	N/D
Votre Projet :	14355 - 1350 AV. DAWSON, DORVAL, QC H9S 2E5
Échantillons reçus :	10
Échantillons analysés par MLP :	10
Échantillons analysés par MET :	0

Signataire autorisé :

David Mitch, M. Sc.
 Directeur de laboratoire

 **AIHA®**
 Protecting Worker Health
 Numéro de laboratoire: 203509

 **irst**
 Numéro de laboratoire: CQ64

Résultats

Les échantillons listés ci-dessous ont été analysés par microscopie à lumière polarisée (MLP) selon la méthode de l'I.R.S.S.T. MA-244 pour la détection d'amiante dans les échantillons de matériaux en vrac. Dans le cas où l'échantillon est constitué de plus d'une phase, l'analyse de chacune de ces phases est rapportée. Si aucune fibre d'amiante n'a été décelée dans les tuiles de plancher par l'analyse MLP, le détail d'une analyse MET est annexé à la fin de ce rapport, sauf refus du client.

<i>Nom ou no. d'échantillon :</i>	
1-1 NO 1	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope :</i>	
Sol	
<i>Nombre de phases :</i>	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
<i>Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)</i>	< 1%
<i>Particules anguleuses, fragments et autres</i>	> 90%

<i>Nom ou no. d'échantillon :</i>	
2-2 NO 2	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope :</i>	
Sol	
<i>Nombre de phases :</i>	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
<i>Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)</i>	< 1%
<i>Particules anguleuses, fragments et autres</i>	> 90%

<i>Nom ou no. d'échantillon :</i>	
3-3 NO 3	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope :</i>	
Sol	
<i>Nombre de phases :</i>	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
<i>Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)</i>	< 1%
<i>Particules anguleuses, fragments et autres</i>	> 90%

Nom ou no. d'échantillon :	
4-4 NO 4	
Description visuelle au stéréomicroscope :	
Sol	
Nombre de phases :	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1%
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90%

Nom ou no. d'échantillon :	
5-5 NO 5	
Description visuelle au stéréomicroscope :	
Sol	
Nombre de phases :	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1%
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90%

Nom ou no. d'échantillon :	
6-6 NO 6	
Description visuelle au stéréomicroscope :	
Sol	
Nombre de phases :	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1%
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90%

Nom ou no. d'échantillon :	
7-7 NO 7	
Description visuelle au stéréomicroscope :	
Sol	
Nombre de phases :	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1%
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90%

<i>Nom ou no. d'échantillon :</i>	
8-8 NO 8	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope :</i>	
Sol	
<i>Nombre de phases :</i>	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
<i>Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)</i>	< 1%
<i>Particules anguleuses, fragments et autres</i>	> 90%

<i>Nom ou no. d'échantillon :</i>	
9-9 NEW CLAY RECENT	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope :</i>	
Sol	
<i>Nombre de phases :</i>	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
<i>Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)</i>	< 1%
<i>Particules anguleuses, fragments et autres</i>	> 90%

<i>Nom ou no. d'échantillon :</i>	
10-10 NEW CLAY OLD	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope :</i>	
Sol	
<i>Nombre de phases :</i>	1
1- Phase Sol	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
<i>Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)</i>	< 1%
<i>Particules anguleuses, fragments et autres</i>	> 90%